L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 27 JUILLET 1895.

DERNIERE HEURE.

Au Vénézuéla.

Presse Associée.

Washington, 26 juillet—Si aucune nouvelle n'a été reçue à Washington au sujet de troubles entre les Vénézuéliens et les colons anglais de Trinidad, par suite de la saisie d'un navire marchand anglais dans les eaux coloniales, on y croit cependant que la difficulté a été causée par les efforts des citoyens du Vénézuéla pour empêcher le débarquement des forces révolutionnaires.

Des informations de date récente indiquent que le Président Crespo craint ce débarquement, et on suppose qu'il a donné à ses gardes-côtes l'ordre de veiller.

L'île anglaise de Trinidad est proche de la côte du Vénézuela, et à deux endroits connus sous les noms de Serpent Mouth et Dragoon Mouth les canaux séparant l'île de la terre ferme sont si étroits, qu'il est difficile de distinguer les lignes de juridiction entre les eaux anglaises et celles du Vénézuéla. C'est dans ces canaux, offrant de grandes facilités aux expéditions de flibustiers, que les saisies ont été opérées par les autorités du Vénézuéla.

Accident de chemin de fer en France.

Presse Associée.

Paris, 26 juillet—Un train chargé de pèlerins revenant de visiter le reliquaire de St-Daury (?) a déraillé près de la ville de St Princo (?) aujourd'hui. Douze personnes ont été tuées et vingt-cinq blessées.

Au Nicaragua.

Presse Associée.

Managua, Nicaragua, 26 juillet—La commission envoyée par le président du Nicaragua pour rétablir l'ordre dans le district de Matalgap, où les Indiens étaient très excités par suite de la perte de leurs terres et de l'obligation de travailler, a réussi dans sa mission. Les Indiens sont maintenant tranquilles et des troubles ne sont plus à craindre.

Dans l'archipel Bismarck.

Presse Associée.

Sidney, 26 juillet—L'équipage d'un bateau, composé de neuf personnes, a été massacré dans l'archipel Bismarck.

Nouvelle confirmée.

Presse Associée.

Madrid, 26 juillet—Une dépêche officielle, reçue à Madrid de la Havane, annonce que le lieutenant-colonel Tejada a mis en déroute une bande d'insurgés commandés par Quintin Bandera, dans le voisinage Santa Berbera.

Les rebelles ont eu 14 tués et 100 blessés. Les Espagnols ont eu trois tués et sept blessés.

Angleterre et Brésil.

Presse Associée.

Londres, 26 juillet—Une dépêche de Rio de Janeiro au *Times* annonce qu'une protestation contre l'installation du cable sous-marin de la République Argentine sur l'île Trinidad a déjà été faite.

La motion du député Pechana, demandant au gouvernement de faire face à l'agression, de l'Angleterre avec plus d'énergie, a été adoptée à l'unanimité.

L'orateur a fait une déclaration chaleureuse des droits qu'on ose disputer au Brésil.

Emeute en Egypte.

Presse Associée.

Londres, 26 juillet—Le correspondant d'Alexandrie, Egypte, du *Times* informe son journal qu'aux funérailles d'un soldat anglais au Caire, des natifs ont hué le détachement militaire et lui ont jeté des pierres, sur une distance de plus d'un demi-mille; ils ont également assailli le chapelain. La Grande Bretagne demandera satisfaction.

Arrêtés à Alexandrie.

Dépêche spéciale à l'Abeille.

Alexandrie, Louisiane, 26 juillet—Au reçu d'une lettre du chef de la police de la Nouvelle-Orléans, M. Gaster, le shérif Stafford a arrêté un blanc du nom de Jas. Howell, accusé à la Nouvelle-Orléans du vol d'une épingle de cravate ornée d'un diamant estimé à $100, sur la personne de Dan Carroll, le 9 juillet dernier.

Une fois arrêté, Howell a déclaré au shérif que l'épingle en question lui a été volée par deux blancs étrangers qu'on a vu rôder aux environs d'Alexandrie depuis quelques jours.

Le fonctionnaire s'est rendu dans une maison mal famée de la rue Jackson et a mis en état d'arrestation les deux hommes et la femme de couleur tenant la maison, et les a conduits en prison.

Des perquisitions ont été faites dans la maison, mais l'épingle ornée d'un diamant n'a pas été trouvée.

Une récompense de $10 est offerte par le shérif à la personne qui découvrira ou aidera à découvrir l'objet volé.

Les Représentants de la Louisiane et la Prime.

Presse Associée.

Washington, 26 juillet—Les Sénateurs Caffery et Blanchard, ainsi que le représentant Meyer, de la Louisiane, ont eu une nouvelle entrevue avec le Sécrétaire Carlisle au sujet de la mesure prise par le contrôleur en retenant la prime.

Personne n'assistait à la conférence de ces messieurs.

Les soi-disant commissaires chinois.

Presse Associée.

Chicago, 26 juillet—F. H. Wong, attaché de la légation chinoise de Londres, le colonel M. R. Jeffards et M. G. Spence Bayne, les soi-disant commissaires du gouvernement chinois pour l'achat d'engins et de munitions de guerre, se trouvaient au Palmer House de Chicago, aujourd'hui.

Le colonel Jeffards déclare n'avoir aucune attache avec le gouvernement chinois, et ces trois messieurs semblent très irrités des rapports télégraphiés de New York. Le colonel Jefferds s'est exprimé ainsi: Le rapport de New York est absurde.

M. Wong, attaché de la légation à Londres, maintenant en congé, voyage dans les Etats-Unis comme mon hôte personnel, et il n'y a aucune espèce de mission gouvernementale dans sa visite et dans notre voyage dans le pays. Il est vrai que nous avons assisté aux essais du projectile Weston à Perryville, mais ce n'était qu'au point de vue d'intérêts privés.

Maintenant que la Presse a été assez indiscrète pour publier cette circonstance, ni M. Wong, ni M. Payne, ni moi ne penseront jamais à mentionner le projectile au gouvernement chinois.

Bookmakers Arrêtés.

Presse Associée.

Cincinnati, 26 juillet—Tous les bookmakers et leurs employés, au nombre de quatre-vingt-dix personnes, ont été arrêtés cette après-midi au champ de courses d'Oakley, sur plaintes portées par le Reform League.

Lynché.

Presse Associée.

Hattiesburg, Mississipi, 26 juillet—Tom Johnson, le nègre qui a payé son crime de sa vie, à deux heures cette après-midi, près de Hattiesburg, était un des trois qui ont outragé bestialement les deux filles de Mme A. H. Hartfield, il y a quelques jours.

Johnson et ses deux compagnons se sont rendus à la demeure de Mme Hartsfield, ont outragé les deux filles et en ont tuée une à coups de hâche. Ils ont essayé ensuite de tuer la mère, et l'ont poursuivie dans tous les appartements de la maison jusqu'au moment où elle s'est enfuie épouvantée.

Après une longue poursuite, Johnson a été arrêté et enfermé dans la prison d'Ellisville.

Les amis de la famille se sont rendus à cet endroit, et après de grands efforts ont arraché Johnson de sa cellule, comme une dépêche spéciale à l'*Abeille* l'annonçait hier.

Il avait pu s'échapper, cependant, avant d'arriver à la ferme des Hartsfield. Toute la journée d'hier a été employée à la recherche du fugitif, et il a été capturé à 4 heures de l'après-midi.

Il a été conduit devant la femme blessée, et après avoir été reconnu, a avoué son crime. Les citoyens l'ont alors emmené dans les bois, et, en présence d'une foule nombreuse, l'ont tué à coups de fusils. Il a déclaré avant de mourir qu'il avait accompli seul le forfait.

Marchés Divers.

Paris, 26 juillet, 4 p. m.—La rente 3 pour cent est cotée à 102 francs 15 centimes au compte.

Londres, 26 juillet.—Consolidés au comptant 107; à terme 107 1/16.

Liverpool, 26 juillet, 4:15 p. m.—Amer. Mid. fair 4 9/32d, Good Middling 3 13/16. Am. Mid. 3 27/32. Low Middling 3 9/16; Good Ordinary 3 7/16; Ordinary 3 1/4.

Liverpool, 26 juillet.—Coton spot—Demande modérée et les prix en hausse.

Ventes 5,000 balles, dont 500 pour la spéculation et l'exportation, y compris 7,800 américain. Pas de recettes.

Futurs—stables à l'ouverture et calmes et stables à la clôture.

Livraison en juillet 3 41/64, juillet et août 3 41/64, août et septembre 3 42/64, septembre et octobre 3 43/64, octobre et novembre 3 44/64, novembre et décembre 3 45/64, décembre et janvier 3 47/64, janvier et février 3 48/64, février et mars 3 49/64, mars et avril 3 51/64.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

SAMEDI, 27 JUILLET 1895.

Grand Lake—ST-JOSEPH, à 5 P M

Shreveport—VALLEY QUEEN, à 5 P M

Bayou Lafourche—JOHN D. SCULLY, à 5 P M

Bayou Lafourche—TECHE, à 5 P M

Camden—CITY OF CAMDEN, à 5 P M

Bulletin Financier.

Vendredi, 26 juillet 1895.

COMPTOIR D'ÉCHANGES (CLEARING HOUSE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Jusqu'ici cette semaine	$5,846,548 00	$766,884 00
Même temps la semaine dernière	6,746,785 00	848,907 00

ETAT HEBDOMADAIRE DU CLEARING-HOUSE.

COMPILÉ PAR THOS C. HERNDON, DIRECTEUR.

ACTIF	
Billets des Etats-Unis et des Banques Nationales	$ 4,976,100 00
Autres items, comptant	108,400 00
Change à vue sur N. Y.	2,821,800 00
Change étranger	26,300 00
Dû par des banques et banquiers éloignés	526,600 00
Prêts et escomptes	18,854,600 00
Autre actif comptant	5,084,000 00
Total	$32,397,800 00
PASSIF :	
Circulation	813,100 00
Dépôts	21,320,600 00
Dû à des banques et des banquiers éloignés	2,096,200 00
Autre passif dû à des banques et banquiers	427,400 00
Autre passif comptant	58,300 00
Total	$24,715,600 00

Comparé avec la semaine dernière :

	Augmentation	Diminution
Legal Tenders	——	179,400
Prêts	159,500	——
Dépôts	69,400	——
Du aux banques et banquiers	——	51,500
Change	——	46,000

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—La demande a augmenté un peu, mais le montant d'argent sur le marché continue considérable et les prix sont un peu plus stables.

Papier exceptionnel	—@7
do do A1	—@8
Prêts sur garanties collatérales	4@5
Time do do	5@6
Papier hypothécaire	6@8

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banques.

MONNAIE—	
Souverains Victoria	$4 80@4 90
20-francs	$3 80@3 90
Doublons espagnols	$15 40@15 60
25-pesetas espagnols	$4 70
Or léger américain	97@97½c
Argent mutilé américain, par oz	50@55
Dollars mexicains	Nominaux
Sols péruviens	Nominaux
Pesos chiliens	Nominaux
Argent anglais, par £	$4 60@4 80
Billets de la Banque d'Angleterre	$4 80@4 90
Billets de la Banque de France	18½@19½

LONDRES—

Taux de la Banque d'Angleterre—

Consols pour l'argent 107 ex int. pour l'accompte de juillet.

Pour accompte 107 1/16.

PARIS—

Rentes 102.15.

ARGENT EN LINGOTS (PAR ONCE)—

Londres 30 5/16.

New-York 66⅝ à 66⅞.

CHANGE.

Le STERLING est fermé.

Commercial (60 jours)	488¼@488⅝
Traites de banques (60 jours)	490

Les FRANCS sont fermes.

Francs de commerce (60 jours)	5.17½
Traites de banques (60 jours)	5.10

REICHSMARKS—95 7/16

Le CHANGE A VUE SUR NEW-YORK est ferme.

Traites de commerce 75c. de prime.

Traites de banques $1 00 de prime.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Appel de 11 A. M.	
70 actions NO Gaslight Co	132¾
20 do do	132½
55 actions N O Brewing As	48
$10,000 New Consols	98½
$600 Bons à prime	173¼
Appel de 2 P. M.	
25 actions N O Brewing As	47¾

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

Banques.	Valeur au pair	Offre	Demande
American National	100	101	....
Bank of Commerce	10	15⅝	16¼
Canal & Banking Co	100	150	160
Citizens'	100	90	100
N. O. Co-operative B'F'g As.	25	15½	16
Germania National	100	145	1?0
Germania Savings	100	325	....
Hibernia National	100	184½	....
Louisiana National	100	....	155
Metropolitan	100	....	....
Mutual National	100	....	....
N. O. National	100	575	670
People's	50	75	80
Provident Savings	100	85	90
State National	100	99	....
Teutonia Savings	100	....	....
Union National	100	....	100
United States Savings	100	....	95
Whitney National	100	350	....
Compagnies d'assurance.			
Crescent Ins	100	....	58
Firemen's	50	11½	13¾
Germania Ins. Co	100	90	100
Hibernia Ins	100	95	102½
Home Ins	100	....	50
Lafayette	50	88½	94
Merchants' Ins. Co	100	70	80
Mechanics' and Traders	100	....	....
N. O. Ins. Ass	100	64½	72½
Sun Mutual Ins	100	123½	128½
Southern Ins. Co	100	87½	90
Teutonia	100	125	....
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	100	119	121
Crescent City	100	....	85
Canal and Claiborne	40	....	....
New Orleans City	100	....	122
Orleans	50	34½	38
St-Charles Street	50	60½	61¼
Actions diverses.			
O. C. Slaughterhouse	50	46	48
Imp. Bonded Warehouse	100	42	....
Jefferson City Gas Light Co	100	....	60
Metairie Cem'y Ass	100	115	....
M. L. & B. As		....	....
N. O. Gas Light Co	100	132	133
N. O. Waterworks Co	100	108	....
N. O. Brewing Ass	100	47½	48
Jackson Brewing Co	100	120	123
N. O. Cold Storage Co	100	....	....
French Opera Association	250	....	....
Sugar Shed Co	60	....	....
Louisiana Electric Light Co	100	....	....
Standard Guano & Chem. Co	100	150	....
St. Martin's Oil Works		....	....
S'dard F'less Ex. Co. of Chicago	10	....	....
Jockey Club	100	150	....
Comb. T. Stand		....	....
Edison Elec. Co		....	....
Takamine Ferment Co		....	....
Rosetta Gravel	100	90*	....
Varie. Theatre		1800	....
Stafford Mineral Spring		....	....
Swamp Land Reclamation Co.		8½	9½
Independent Oil Works		....	....
Young Men's Ath. Club		....	....
Traction Prefr'd		....	....
do common		....	....

Bons d'Etat.		
New Consols	98⅝	98⅝
Constitutional Bds	....	....
Levee 6s.		
Atchafalaya Levee Bds	94½	95¾
Bossier Lev. Bds	92½	94
Caddo Levee Bonds	92½	94
5th District Levee Bds	94¼	96
Lafourche Lev. Bds	96	98½
Lake Borgne Lev. Bds	89½	93
Pontchartrain L. B. 10 yrs	...	....
Pontchartrain L. B. 15 yrs	96	....
Pontchartrain L. B. 20 yrs	96½	....
Pontchartrain L. B. 50 yrs	90½	92½
Red River Atch. & B. B. Bds	....	95
Tensas Basin Bonds	92	....
Orleans RR. 6s	110	112
Bons de ville.		
Premiums	173	173½
Premium drawn number	....	....
Privilege on Premiums	....	....
City 4's	101¼	102
Extended Consol	....	....
Extended Crossman	....	....
Extended 6's	....	....
City 7's, gold	....	....
Bons divers.		
United States 4's	112¼	....
Cotton Exchange Stock	....	....
Board of Trade Stock	....	....
Produce Exchange Stock	....	....
Mech., Dealers and Lumb	....	....
Sugar Exchange	....	....
Canal and Claib. St. R.R. mort	102	....
O. St. L. & N. O. R. R. Co	....	....
Jackson Brewery 1st Mort. Bds	....	....
Jackson Brewery 2d Mort. Bds	....	....
Morgan's L. and T. R. R. 7's	126¼	128
Morgan's L. and T. R. R. 6's	112	115
Tex. & Pac. RR. 1st gold mort	90	...
Tex. & Pacific RR. 2d gold mort	....	....
St-Charles Hotel Co. mort	....	....
Crescent City RR. 1st 6s	101	....
Crescent City RR. new	101	....
Crescent City RR. new 5s	94½	96
N. O. City RR. Co. mort 6s	113¾	115
N. O. City and Lake 5s	101¼	103
St-Charles St. RR. mort. 1901	....	....
Carrollton RR. Co. mort	....	....
Carrollton 2nds 12 yrs	....	....
Carrollton 13 yrs	....	....
Carrollton 14 yrs	....	....
N. O. Waterworks 1st mort	116	....
N. O. Brewing Ass'n bonds	87½	89
La. Elect. Light Co. 1st mort	....	....
La. Elect. Light Co. 2d mort	....	....
Elyton Land Company bonds	....	....
Edison Bonds	....	....
Levee S. Cotton Press mort	100	....
Cotton Exchange 1st mort	100	....
Certificats et Warrants.		
Police certificates	....	....
School certificates	12	....
City scrip, old	....	...
City scrip, new	....	....
Certificats émis en vertu de l'acte 93 de 1880	....	....
Unpaid State coupons No 12	....	....
State school warrants	....	....

FAITS DIVERS.

Nouvelle-Orléans, 27 Juillet 1895.—Indications: Pour la Louisiane.—Temps généralement beau; vents variables.

Température du 26 juillet 1895.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens.
No 142 rue du Canal,
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	76	22
Midi	92	30
3 P. M	86	27
6 P. M	84	26

Mariages, Naissances et Décès, inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.—Henry Jo'ne'lle à Mlle Lucil Benjamin; Octave Lecog à Mlle Elizabeth Robertson; Edward J. Ross à Mlle Mary A. Holly; Samuel King à Mme Vve Wm. Parsons; William H. Cousins à Mlle Maire S. Swan; Geo. Murray à Mlle Ella Ford, G. Di Vincenzo à Mlle D. Di Antonio; James D. Connell à Vve J. A. Ritchie.

NAISSANCES.—Mmes Louis Martin, jumeaux; Robert E. Bruns, une fille; Henry Munster une fille; Jno Kempf, une fille; Alexander Rosleye, une fille; Anthony Babylon, une fille; Téodore J. Brown, un garçon; Ernest B. Perelli, un garçon; Geo. U. Darmain, un garçon.

DÉCÈS.—William Soutler, 70 ans, 2636 Bourbon; Joseph Holdeckowski, 52 ans, Hôtel-Dieu; Mme Marie A. Roder, 47 ans, 2616 Magasine; John S. Manigera, 4 mois, 930 Huitième; Louise John, 7 jours, 152 Hôpital; Walter Stewart, 16 mois, —— Hôpital; Martha Beasley, 72 ans, 1324 Sud Franklin; Veuve Catherine Lynch, 51 ans, 316 Sud Galvez; Frederick Hamburger Sr, 76 ans, coin Dumaine et Rocheblave; Michel Bark, 17 mois, 617 Race.

Ventes Inscrites au Bureau des Aliénations.

W. Oswald à L. Dreyfous, un terrain borné par les rues Clio, Erato, Carondelet et St-Charles, $5,500.

Succession de Mme W. Zeigler à Mlle M. J. Martinet, un terrain borné par les rues Dumaine, Bourgogne, Canal et Remparts, $5,450.

Mlle M. Verges à V. Del Valle, un terrain borné par les rues Ste-Anne, Dauphine, Bourgogne et Royale $1,480.

J. W. Reilly à O. Callahan un terrain borné par les rues Congrès, Dauphine, Royale et Elmire, $500.

Mme S. Reichert et als à L. Robichaux, un terrain borné par les rues Esplanade, Dauphine, Quartier et Bourgogne, $1,200.

Mme M. Miller et als. à Mme L. P. Bockmeyer, une portion de terre bornée par le chemin Félicité, les rues Freret, Terpsichore et Locust, $1,000.

S. Oteri et als. à la Young Men's Hebrew Improvement Company, Limited, trois terrains bornés par les rues St Charles, Clio, Carondelet et Erato, $12,000.

Mme J. Fitzsimmons et als. à J. P. Hanley, un terrain borné par les rues Galvez, Johnson, Commune et Palmyre, $400.

H. Heber à Geo. Radersoimer, douze terrains bornés par les rues Canal, Olympia, Murat et Douane, $3,500.

W. F. Tilton à E. Bartchy, un terrain borné par les rues Aline, Foucher, Tchoupitoulas et Annonciation, $1,015.

Third District Building and Loan Association à Mme Chas Duval un terrain borné par les rues Broad, White, Perdido et Gravier, $600.

S. Tridico à F. H. Winter, un terrain borné par les rues Locust, Seconde, Freret et Troisième, $500.

Mme G. A. Manthey à C. G. Rebentisch, deux portions de terre bornées par les rues St-Ferdinand, Remparts, St-Claude et Presse $2,400.

C. G. Rebentisch à Mme G. A. Manthey, même propriété, même prix.

S. J. Gaudin à E. E Rucha, un terrain borné par les rues Jena, Camp, Laurel et Constance, $450.

G. W. Fletcher à H. A. Testard, une portion de terre bornée par les rues Magasine, Bordeaux, Valence et Constance, $900.

Succession de T. McGinnis à Mme T. McGinnis, un terrain borné par les rues St Thomas, Adèle, Rousseau et Joséphine, $1,000.

W. J. Daboney, à Mlle H. C. Purvis, deux terrains bornés par les rues Nash, Magasine, Constance et Eléonore, $1,100.

C. A. Larendon à J. et J. P Sutton, un terrain borné par les rues Erato, Tchoupitoulas, Galennie et Peters, $1,500.

Mme J. A. Harris, une portion de terre bornée par les rues Magasine, Constance, Robert et Soniat, $800.

A. P. Dupuis à la Eureka Homestead Society, un terrain borné par les rues Atlantique, Pacifique, Opelousas et Evelina, $350.

Mme J. Kane à J. Newman, un terrain borné par les rues Canal, Jackson, Bernadotte et St-Antoine, $150.

T. M. J. Clark à T. L. Bayne, même propriété $1,250.

Shérif Civil au Mutual Loan and Building Association, un terrain borné par les rues Bourbon, Derbigny, Roman, et St-Antoine, $490.

Shérif Civil à H. L. Loomis, un terrain borné par les rues Magasine, Sixième, Washington et Constance, $2,400.

Shérif Civil à L. J. Cressend, un terrain borné par les rues Dumaine, St-Philippe Roman et Derbigny, $1,200.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District—Evans Marble Co., vs F. Codman Ford—action en recouvrement de $241 17 sur un compte courant.

On demande l'émancipation d'Irene Gertrude Davis et de Louisa Wagner.

Rosetta Gravel Paving and Imp. Co. vs New Orleans Traction Co—réclamation de $120 235 18 sur un contrat.

Rosetta Gravel P. & I. Co. vs N. O. Traction Co.—réclamation de $120,236 13 sur un contrat.

Rosetta Gravel P. & I. Co. vs N. O. Traction Co.—réclamation de $120,236 13 sur un contrat.

Rosetta Gravel P. & I. Co. vs N. O. Traction Co.—réclamation de $120,236 13 sur un contrat.

Les successions suivantes ont été ouvertes: Joseph Roger Damonte, Jacob Brechtel, Justin Bérenger et son épouse Elizabeth Begin.

Wm C. McKernan vs la ville de la Nouvelle-Orléans—injonction.

Albert L. Richardson vs Martin Schilde—action en recouvrement de $3,275 sur des billets.

Cour Criminelle de District.—Section B—Juge J. C. Moise—Affaire remise—H. W. Sessions, actes de violence.

Reuben Jones, blessure, a été acquitté par le juge.

Eugène Larche, faux, condamné à deux ans de travaux forcés.

Première Cour de Police Correctionnelle—John Evans, Dennis Carter, Beaty O'Neil et John Kelly—bris de paix, $2.50 d'amende ou 5 jours d'incarcération.

Ellen Langston, Nancy G West et Mike Kaveney—bataille et bris de paix; $10 d'amende ou 30 jours de prison.

L. B. Cannouche—violation de l'ordonnance 6735; $25 d'amende ou 30 jours de prison.

Thos Washington—bataille, bris de paix et langage obscène; $50 d'amende ou 60 jours d'emprisonnement.

Peter Feiget—actes de violence; renvoyé devant la Cour Criminelle sous $250 de caution.

Les suivants ont été mis sous caution Harry Williams, Geo. Campbell et J. P. Nolan.

Deuxième Cour de Police Correctionnelle—Mamie Johnson, Dan Nelson, Victoria Carrière, Célestine Robinson, Jos Alexander et Chas Reiss—bris de paix et bataille; $5 d'amende ou 30 jours d'incarcération.

Pinkey Thompson—vagabondage; $10 d'amende ou 30 jours de prison.

Martin Hagget et Frank Callahan—allerés suspectés; $25 d'amende ou 30 jours d'emprisonnement.

Les suivants ont été mis sous caution Mme John Boss Félix Rapeti Thos. M. German Willie Christmas et Chas. Paletti.

A la recherche d'un fils.

M. J. Dawson, de Brennan, Texas, est arrivé hier à la Nouvelle Orléans et s'est rendu à la station centrale dans le but d'obtenir du chef Gaster des informations au sujet de son fils George, âgé de 18 ans, qu'on suppose être le jeune homme qui s'est suicidé ces jours derniers en se jetant dans le fleuve, alors qu'il se trouvait sur le bac du Southern Pacific.

Le cadavre retrouvé quelques jours après, a été enterré sans que la police ait découvert le nom du défunt.

Le chef Gaster a référé M. Dawson au secrétaire du Bureau de Santé, mais celui-ci a refusé d'exhumer le corps, à cause de la chaleur. M. Dawson a poussé plus loin son enquête.

A la gare du Southern Pacific, à Alger, il a vu un pantalon trouvé dans les effets du noyé, qu'il a reconnu pour appartenir à la garde-robe de son fils.

M. Dawson essaiera d'obtenir du Bureau de Santé, la permission de faire exhumer le cadavre, afin de l'identifier et le faire transporter à sa ville natale.

La Compagnie de Traction et ses Employés devant le Bureau d'Arbitrage.

Depuis longtemps déjà les employés des compagnies de chemin de fer électriques, en d'autres termes, de la Compagnie de Traction de la Nouvelle-Orléans, aspiraient après un règlement de leurs différends avec la direction de cette compagnie. On sait que, pour des raisons qu'il est inutile de rappeler ici, le Bureau d'Arbitrage, créé en vertu d'une loi de la législature et organisé par le gouverneur Foster, avait été disloqué, dès ses débuts. Depuis, après avoir été reconnu et légitimé par l'autorité judiciaire, il avait été complètement reconstitué. L'association des employés avait alors, par l'entremise de son président, M. V. Leclerc, demandé à la direction de régler les différends en question, et d'en appeler dans ce but au Bureau d'arbitrage. Le président, M. Maury, avait tout d'abord opposé un refus net à la demande des employés. C'est alors que M. V. Leclerc s'est adressé au Maire de la Nouvelle-Orléans. Dans sa lettre le président de l'Association des employés exposait les griefs de ces derniers—griefs dont, nous devons le dire franchement—quelques-unes semblent parfaitement fondées en raison. Il ajoutait que les employés fatigués d'attendre, étaient résolus à se mettre en grève Dimanche (demain) si la direction persistait à leur refuser satisfaction, même à ne pas reconnaître l'autorité du comité d'arbitrage.

Immédiatement, le maire se mettait en communication avec le président du bureau d'arbitrage, lui exposait la situation, comme la loi le lui ordonne, et lui demandait de prendre les mesures voulues pour régler le différend et prévenir une grève qui aurait des suites désastreuses, surtout en ce moment.

M. H. Hester appela alors immédiatement devant le Bureau d'arbitrage, le Président de la Compagnie de Traction et le Président de l'Association des Employés.

Le rendez-vous devait avoir lieu à 11 heures du matin. La séance n'a pu commencer qu'à 12 h. 45, M. Maury n'ayant pu se présenter auparavant.

Etaient présents: tout le Bureau d'arbitrage, MM. Hester, J. Leonard, H. Marx, col. Foster, James Shaw et l'avocat général Cunningham et les deux présidents des deux parties intéressées. M. Maury était accompagné de l'avocat de la compagnie, M. G. Denègre.

La loi, on doit se le rappeler, veut que toute plainte soit faite au nom de la majorité de l'association des employés ou, tout au moins, par un homme qui représente réellement cette majorité. Aussi, dès la veille, le Bureau avait pris toutes les mesures voulues pour savoir si la réclamation émanait bien de la majorité des membres de l'association. Le Bureau avait pu constater que les conditions requises par la loi étaient remplies. Seulement, pour des raisons qu'il est facile de comprendre, on avait constaté le fait qu'en gros, sans citer le nom de chacun des réclamants. C'est contre cette mesure que M. Maury a protesté. Il ne voulait pas de total, il voulait qu'on lui citât nom par nom.

M. Hester a eu beau lui représenter que c'était une mauvaise défaite et que d'ailleurs la lettre seule du maire lui ordonnait de siéger. Une très vive discussion s'est engagée entre l'avocat général Cunengham et M. Denègre, l'avocat de la compagnie. M. Maury a persisté à ne pas reconnaître l'autorité du Bureau et s'est retiré en disant qu'il n'y avait pas lieu à arbitrage, tous les employés étant parfaitement satisfaits de la situation qui leur est faite. L'affaire en était là hier soir.

Un mort qui se marie.

Sous ce titre, un journal de Montluçon rapporte une curieuse aventure qui s'est passée à Ainay-le-Château.

Dernièrement on allait célébrer le mariage d'une jeune fille avec un veuf. Tout était prêt et le cortège nuptial allait se rendre à la mairie lorsque précipitamment le garde champêtre vint annoncer aux futurs que la cérémonie ne pourrait avoir lieu parce que le marié, bien que vivant en apparence, était mort, au point de vue de l'état civil s'entend. Et le brave garde champêtre exhiba un acte délivré par la mairie de Sancoins (Cher), constatant en effet que c'était bien le marié qui était décédé et non sa première femme.

On juge de la stupéfaction que produisit cette macabre nouvelle. Mais le premier moment d'ahurissement passé, les mariés déclarèrent très philosophiquement à leurs invités que la noce se ferait malgré ce fâcheux contretemps. Et on banqueta, en attendant la rectification du malencontreux acte de décès.

Base Ball.

Philadelphie, 6; Cincinnati, 5.
Pittsburg, 9; New York, 4.
Cleveland, 11; Boston, 1.
Nashville, 5; Montgomery, 1.

La meilleure de toutes les Poudres-Levain.—Dernier rapport du Gouv. des E. U.

Royal Baking Powder

ABSOLUMENT PUR.

Le Grand Jury reste en séance jusqu'à onze heures du soir.

M. Maurice Hart comparait devant les Grands Inquisiteurs.

Les membres du Grand Jury se sont assemblés hier matin en séance extraordinaire. Ils se sont immédiatement enfermés dans la salle de délibérations et ont donné l'ordre au shérif de n'admettre qui que ce soit dans les couloirs.

Plusieurs témoins ont été appelés, entre autres, M. Maurice J. Hart.

L'enquête ouverte par les grands inquisiteurs porte spécialement sur les agissements de M. Hart au sein du Conseil Municipal à l'occasion du privilège accordé au Traction Co.

Le bruit court que c'est par suite de certaines révélations faites par M. Bier, compromettant gravement M. Hart, que le Grand Jury a institué l'enquête.

M. Bier, que la maladie retient chez lui, a hier refusé absolument de recevoir les reporters, mais, d'un autre côté, on affirme qu'un membre du Grand Jury s'est rendu à son domicile et a obtenu des informations qui, lorsqu'elles seront connues du public, causeront une grande sensation.

Le grand jury s'est ajourné à trois heures de l'après-midi, pour se réunir de nouveau dans la soirée.

A huit heures du soir, M. Hart, ainsi que MM. Lazarus et S. Poupart ont été appelés.

Au moment où M. Lazarus sortait de la chambre du grand jury, M. Maurice Hart s'est approché de lui et lui a demandé s'il connaissait les révélations faites par M. Bier.

M. Lazarus répond qu'il ne sait rien des révélations de M. Bier; puis il ajoute que si Maurice Hart n'avait pas *lâché* M. Bier, celui-ci ne serait pas aujourd'hui disgracié. Si j'avais été son avocat, continue-t-il, il n'aurait jamais comparu devant une cour.

Il était près de onze heures lorsque les membres du Jury se sont séparés.

Plusieurs accusations seront probablement portées à la séance prochaine, mardi prochain.

Tête humaine trouvée dans un train.

Une tête humaine vient d'être découverte dans un train qui arrivait en gare de Boissy-Saint Léger.

Voici dans quelles circonstances cette lugubre et mystérieuse trouvaille a été faite. Un courrier convoyeur des postes, M. Bonneval, qui se trouvait dans la voiture 5535, du train No 57, partant de Paris à 1 heure 15 m. et arrivant à Boissy-Saint-Léger à 2 heures 5 m., aperçut tout à coup sous une banquette un paquet qui semblait avoir été oublié par quelque voyageur.

M. Bonneval ramassa le paquet qui était enveloppé dans un fort papier gris et soigneusement ficelé; arrivé à destination, l'employé des postes fit part de sa découverte au personnel de la gare. En l'absence de toute indication de provenance et d'adresse, le paquet fut ouvert.

Quelle ne fut pas la stupéfaction des employés lorsque, après avoir ouvert avec soin le papier, ils aperçurent une tête humaine remplie de sable! Cette tête, qui paraît avoir été récemment déterrée, semble avoir appartenu à une femme.

Maintenant, d'où provient-elle, et quel mystère se cache sous cette horrible trouvaille? Est-on en présence d'un acte accompli par un fou, ou a-t-on simplement affaire à l'œuvre d'un fumiste macabre? C'est ce que l'enquête commencée fera peut être découvrir.

Riz nouveau.

Des échantillons des premiers riz de la nouvelle récolte ont été vus hier au bureau de M. Emile Dupré.

Le lot qu'il en a reçu—25 sacs—vient de la plantation Ida, de M. C. Grabert, à Barataria, consigné à MM. A. J. Lagarde & Cie. C'est un échantillon d'une récolte de 4,000 sacs que fera M. Grabert.

Les 25 sacs seront vendus à la folle enchère ce matin à 10 heures et demie, à la Bourse des Marchands.

L'Ague-Cure d'Ayer est une préparation purement végétale, sans danger, et infaillible dans les maladies miasmatiques.

A Port Eads.

Port Eads, 26 juillet—Vent du sud-ouest. Temps clair.

Arrivés: A minuit 15, steamship Louisiana, de New York, à A. Moulton et Cie.

A une heure du matin, steamship norvégien John, de Bluefield, au Colombia Fruit Co.

Steamship anglais Tuscan Prince, de Glascow, à Chas Stoddard et Cie.

A onze heures du matin, steamship S. Oteri, de Ceiba, à S. Oteri.

A quatre heures 20 de l'après-midi, steamship Excelsior, de New-York, au Southern Pacific Co.

Schooner américain Thomas N. Stone, de Port d'Espagne, Trinidad, au Barber Asphalt Co.

Un gigantesque canal.

Le *New-Evening Post* donne de curieux renseignements sur le gigantesque canal que la ville de Chicago est en train de construire en vue de se doter d'un exutoire artificiel pour refouler le déversement de ses égouts.

La rivière Chicago a été jusqu'ici le principal exutoire, mais elle a le grand tort de ne présenter qu'un volume d'eau insuffisant pour diluer, comme il convient, toute la matière qu'elle est chargée d'absorber, et, en second lieu, elle se jette dans le lac Michigan, dont elle pollue les bords: on a même dû, à cause de cela, aller assez avant dans le lac pour établir la prise d'eau des canaux destinés à fournir à l'alimentation. Il s'agissait de trouver mieux.

Or, dès l'année 1892, la grande métropole de l'Ouest s'est attelée à un travail extraordinaire. Elle s'est mise à l'exécution d'un canal servant pour la navigation et l'évacuation des égouts. Ce canal fera communiquer le lac Michigan, et, en fait, les cinq grands lacs du nord-est des Etats-Unis, avec l'Illinois et, par là, avec le Mississipi. Le courant s'établira du lac Michigan au Mississipi, auquel il sera apporté 10,000 pieds cubes d'eau par seconde, chiffre qui représente environ un cinquième du débit de la rivière Niagara à l'endroit des chutes. Ce n'est même pas le dernier mot de cette grande entreprise; car, dès que la population de Chicago dépassera 3 millions, le débit du canal sera augmenté en proportion. Mais, dans les conditions actuelles, ce nouvel affluent suffira pour faire monter d'un pied environ la ligne des basses eaux du Mississipi à Saint-Louis.

Le canal n'aura pas d'écluses: il sera à un niveau, avec 160 pieds de largeur à la base et 18 pieds de profondeur. Les dispositions prises permettront de le creuser davantage à l'avenir et d'en augmenter ainsi le débit. Il a déjà coûté, à cette heure, 50 millions de francs; il en faudra 50 de plus pour le conduire à son achèvement, que l'on espère pour 1897.

NOUVELLES A LA MAIN.

Vol.—Un voleur s'est introduit hier matin dans la boutique du boucher Jos. B. Marques à l'angle des rues Chippewa et Washington et y a fait main basse sur une montre d'une valeur de 14 dollars.

Collision.—Vers huit heures et demie hier matin, un collision a eu lieu à l'intersection des rues Tchoupitoulas et Girod entre le char électrique No 136, en charge de l'électricien P. Patte et un camion que conduisait Geo. Robinson, couleur. Personne n'a été blessé, mais les dommages causés aux deux véhicules sont d'environ 60 dollars.

Vol.—Les "Lexington Stables", situés rue Baronne, entre Poydras et Lafayette ont été visités l'avant-dernière nuit par un voleur, qui y a pris, dans un bureau, une somme de 51 dollars. M. James T Doyle, surintendant des écuries, fait passer ses soupçons sur un nommé Bill, qui était dernièrement à son service. Son signalement a été donné à la police.

Collision.—A neuf heures et demie hier matin, le char électrique No 213 de la ligne Magasine s'est heurté contre une charrette conduite par Walter Neinaber, au coin des rues Laurel et Soniat, et y a causé des dégâts d'environ 50 dollars. Un des mulets a eu la jambe cassée.

Chute.—Hier à midi et demi, Louisa Chérenie, âgée de 2 ans, jouait sur une galerie chez ses parents rue Décatur au No 1127, lorsqu'elle est accidentellement tombée d'une hauteur d'environ 20 pieds et s'est grièvement blessée au corps. Son transport à l'hôpital a été jugé nécessaire.

Vol.—M. Auguste Graft, propriétaire d'un débit de tabac à l'angle des rues Poydras et Tchoupitoulas, rapporte à la police que des voleurs sont entrés chez lui l'avant-dernière nuit, en escaladant les murs, et ont emporté des pipes, cigares et cigarettes pour une valeur de $125.

Accident.—Hier soir à huit heures, Lizzie Williams, petite fille de cinq ans, résidant rue Annonciation au No 4867, a été renversée et grièvement blessée à la tête, à l'angle des rues Laurel et Magasin, par le char électrique No 900, conduit par l'électricien B. Abadie. L'enfant a été transportée à l'hôpital par l'ambulance.

FEUILLETON.

No 76 Commencé le 30 avril 1895.

MIRACLE D'AMOUR.

GRAND ROMAN

PAR PIERRE SALES.

TROISIÈME PARTIE.

IV

LA BARONNE DE SARLETTES.

(Suite.)

Le nouveau propriétaire le comprit, et ayant besoin de réaliser son capital, il couvrit Paris d'affiches annonçant que cette habitation célèbre serait vendue pour la moitié de sa valeur, c'est-à-dire pour deux millions cinq cent mille francs.

Il y eut une petite émotion parmi les spéculateurs d'immeubles et de terrains, et aussi parmi les artistes et la société élégante qui se pique d'aimer les arts.

Et, durant quelques mois, ce fut une mode que de visiter cette demeure à laquelle s'attachaient tant de souvenirs, ce salon où tant de beaux esprits, de peintres, de sculpteurs, d'écrivains éminents avaient été reçus, cette salle à manger où de si brillantes conversations avaient retenti, cette chambre vraiment royale, d'où la courtisane presque illustre avait pu croire qu'elle tenait la capitale à ses pieds.

Pas un jour ne se passait sans que l'avoué chargé de la vente ne reçût une douzaine de demandes d'autorisations de visites. Et tout autant de curieux se présentaient à l'hôtel même, où on les accueillait sur la simple remise de leur carte.

Plusieurs articles parurent dans les journaux célébrant les peintures de Baudry, les consoles de Dalou, ces dernières de véritables merveilles, l'escalier d'onyx, un peu petit, mais d'une richesse folle, celui au bas duquel un écrivain aussi spirituel que méchant voulait graver :

Ainsi que la Vertu, le Vice a ses degrés.

Mais tout ce tapage cessa brusquement, au moment où la visite à l'hôtel de la Hanspraïva devenait une de ces curiosités parisiennes qu'on signale même aux étrangers comme un musée.

Tandis que les spéculateurs faisaient silencieusement les malins pour obtenir encore une baisse de prix, l'hôtel avait trouvé un acquéreur et la grille était fermée aux curieux.

—Mais qui? Qui donc? interrogeaient les gens d'affaires, un peu dépités.

—Une très jolie femme, répondit l'avoué.

Et ses confidences s'arrêtèrent là, parce que les affaires de ses clients ne regardaient pas les indiscrets.

Les journaux furent plus bavards, ces journaux qui ne respectent plus rien, qui divulguent tous les mystères—surtout quand on les paie pour ne pas les garder.

Et Paris apprit que l'hôtel de la baronne Hanspraïva allait être occupé par "la ravissante baronne de S...."

Car on ne donna d'abord que l'initiale; mais bientôt ce n'était plus un secret pour personne que l'heureuse propriétaire de cette demeure presque historique était la baronne de Sarlettes, une très élégante et très jolie femme qu'on commença dès lors de rencontrer au Bois, au théâtre, accompagnée d'un ineffable bonhomme, gros, court, extraordinairement brun, fumant toujours de gigantesques cigares et portant, à ses énormes doigts, beaucoup plus de bagues que n'en autorisent les usages parisiens.

Elle était de moyenne taille, adorablement faite et habillée, avec un goût exquis, de toilettes qui la dévêtaient complètement.

Elle avait une chevelure opulente, de cette teinte acajou que nous ont transmise les peintres vénitiens et qui aurait dû encadrer un visage rosé, légèrement tacheté de roux; mais sa peau était d'un blanc mat, presque brun, preuve que la chatoyante nuance de ses cheveux ne lui venait pas de la nature; et elle avait des yeux noirs admirables, des charbons diamantés, surmontés de sourcils épais, comme dessinés avec du crayon noir, ce qui donnait à cette ancienne brune transformée en rousse, une expression diabolique......

Qu'était-elle? d'où venait-elle? Mystère. Mystère complet là-dessus.

Quant à son compagnon, on sut bientôt, mais d'une manière très indécise, qu'il occupait une situation considérable dans une de ces républiques sud-américaines qu'on a tort de comparer à des républiques d'opérette, car les drames y sont autant, si ce n'est plus fréquents que les farces de vaudeville.

Existait-il, avait-il jamais existé un baron de Sarlettes?

La chronique était muette sur ce point.

Existait il même une baronnie de Sarlettes?

Le prince de Zéran, très ferré sur toutes ces questions, se contenta, le jour où on lui en parla, d'ancrer très solidement son monocle dans l'œil droit et de dire :

—C'est la plus jolie fille de Paris!

Après une semblable appréciation, la baronne faisait partie du Tout-Paris.

Tous les coureurs de femmes essayèrent alors de se trouver sur son chemin, d'obtenir un sourire, une œillade, une promesse pour l'avenir, puisque le présent était occupé.

Mais la tenue de la baronne de Sarlettes demeura impeccable.

Pas un homme, en six mois, ne put se vanter d'avoir été remarqué par elle.

Elle vivait bourgeoisement, "popottement", avec ce sombre ami, qui devait avoir dans les veines tout autant de sang indien que de sang espagnol ou portugais, mélange qui porte certainement les caractères à la jalousie.

Cela n'empêchait pas la maison d'être montée sur un assez grand pied, avec six chevaux, six domestiques, moins sans doute que n'en aurait comporté cette vaste demeure; mais il n'y avait que deux maîtres à servir, et les domestiques étaient "sous la coupe" d'une gouvernante aussi terrible que grosse, qui ne leur permettait pas de lésiner une minute et surveillait les dépenses avec une âpre rapacité.

Deux domestiques ayant osé se plaindre d'elle furent mis à la porte séance tenante.

Deux autres, pour se venger de son avarice, ayant rapporté à la baronne de Sarlettes la preuve que sa gouvernante recevait des pots-de-vin des fournisseurs, furent chassés avec indignation, et on leur donna de déplorables certificats.

Après cette quadruple exécution, l'ordre régna parmi les gens de la baronne de Sarlettes, et on aurait pu donner sa maison comme exemple de tenue à bien des grandes dames.

Les Parisiens allaient commencer de s'habituer à elle et renoncer à toute tentative amoureuse, lorsque le maître de cette jolie femme disparut soudain.

Et, durant une huitaine de jours, la baronne de Sarlettes se montra au Bois.

Il n'en fallut pas davantage pour que la course recommençât entre les élégants, à qui obtiendrait d'elle le moindre encouragement.

Et, un jour, le prince de Zéran, avec quelques compagnons aussi légers que lui, organisa dans l'allée des Accacias une façon d'encombrement pour que la baronne eût à sa droite, à sa gauche, devant et derrière elle, des voitures pleines de ses admirateurs.

Et elle entendit une foule de paroles aussi flatteuses que peu respectueuses.

Elle ne répondit à aucune, demeura imperturbable, ne donna même pas l'ordre à son cocher de presser les chevaux; mais, le lendemain elle apparaissait, flanquée de sa vénérable gouvernante, personne qui manquait peut-être de l'élégance des cours, mais "qui vous avait, ainsi qu'elle le disait d'une voix grasseyante, une paire d'yeux à faire comprendre à tous ces godelureaux qu'ils perdaient leur temps et que la colombe dont la garde lui était confiée conserverait toutes ses plumes jusqu'au retour de son seigneur et maître."

Une très grande familiarité existait d'ailleurs entre cette digne matronne et la baronne de Sarlettes, presque de l'intimité, à tel point que, tous les matins, la gouvernante passait maintenant des deux ou trois heures chez sa maîtresse, sous prétexte de lui faire vérifier ses comptes.

Elle l'aidait même à sa toilette, aussi habile, malgré sa lourdeur et ses gros doigts, que la plus experte des femmes de chambre.

Deux mois s'écoulèrent ainsi.

L'absence du monsieur brun aux superbes bagues se prolongeait; la baronne ne sortait plus sans être chaperonnée par sa gouvernante, qui prenait de plus avec elle des allures égalitaires et qui, dans les magasins, chez les fournisseurs, commandait du ton d'une vraie maîtresse.

Or, un matin, Mme de Fougasse,—elle se nommait ainsi et n'aimait pas qu'on oubliât jamais sa particule,—venait d'arriver dans la chambre de la baronne de Sarlettes et gravissait majestueusement, des livres et des liasses de papiers sous le bras, les deux marches recouvertes de velours sur lesquelles était posé l'ample lit de la jolie femme, et la bouche s'ouvrait en cœur pour son premier compliment, lorsque la femme de chambre osa lui faire remarquer que Madame la baronne dormait encore.

—Mais je l'ai entendue parler tout à l'heure, observa Mme de Fougasse.

—Elle me disait justement, madame, qu'elle n'avait pas fermé l'œil de la nuit et qu'elle avait encore besoin de repos.

—Bien, bien, ma fille, laissez-nous. On vous sonnera, alors, si on a besoin de vous.

La femme de chambre se retira et Mme de Fougasse alla fermer à clef toutes les portes qui donnaient accès au logis de la baronne, précaution qu'elle prenait chaque jours avant leurs tête-à-tête.

Puis elle s'installa, bien à son aise, devant la table du milieu, mit son lorgnon et recommença les additions de toutes les factures qu'elle apportait et les transcrivit sur son grand-livre, avec la gravité d'un caissier de banque.

Après quoi, elle établit son compte de la veille, grogua pour des sous qu'on lui avait arrachés, car elle n'aimait pas à payer les centimes, fit la preuve de ses additions.

Et, toutes choses étant en règle, elle alla enfermer ses paperasses dans un coffre-fort placé à droite du lit et qui était un superbe meuble de la Renaissance en bronze doré et en malachite.

Puis, elle passa à gauche de la dormeuse, où était un coffre-fort semblable, garni, celui-ci, en haut d'écrins, en bas de portefeuilles remplis de billets de banque et de sacs de pièces d'or.

Elle ouvrit un de ces sacs et y versa une poignée de louis qui complétaient la somme de dix mille francs.

Et, comme il y avait dix sacs semblables, cela faisait cent mille francs.

—C'est moi, ça, moi toute seule! prononça-t-elle avec une immense satisfaction. Ah! si elle ne m'avait pas eue, moi, ma colombe chérie, ce qu'on l'aurait volée!

Mais le bruit des pièces d'or avait éveillé la dormeuse, qui murmura, les yeux encore mi-clos:

—Comme tu fais du tapage, maman!

Très affectueuse, Mme de Fougasse répondit :

—Un joli tapage, ma poulette! Voilà les cent mille francs tout ronds!

Et elle s'amusa à placer les dix sacs sur le lit de sa fille.

(*A continuer*).

La Salsepareille d'Ayer guérit les affections du foie, les dérangements des femmes, les rhumatismes, et toutes les maladies du sang.